

Reçu le 16 SEP. 2013

GENDARMERIE NATIONALE

ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION DE VICTIME

Code unité 14937	Nmr P.V. 01730	Année 2013	Nmr dossier justice	RENSEIGNEMENT JUDICIAIRE	Nmr pièce	N° feuillet 1 / 2
----------------------------	--------------------------	----------------------	----------------------------	---------------------------------	------------------	-----------------------------

<i>Analyse et références</i>	
Affaire	Observation d'OVNI

Le lundi 26 août 2013 à 10 heures 35 minutes.

Nous soussignés Gendarme

Sous le contrôle de Capitaine

Vu l'(les) article(s) 20, 21-1 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale.

Nous trouvant au bureau de notre unité à _____, rapportons les opérations suivantes :

Ce jour, nous procédons à l'enquête citée en référence,

IDENTITE DE LA PERSONNE VICTIME

Sexe	Nom	Prénom
M		
Situation de famille	Validité état-civil	
Date naissance	Commune naissance et Code Postal	Pays
08/11/1954		
Adresse		INSEE
Commune résidence et Code Postal	Pays	INSEE
N° de téléphone	N° de fax	Profession
		Artisan
		Nationalité

Entendons la personne dénommée ci-dessus qui nous déclare :

« Je me présente ce jour au bureau de votre unité pour vous signaler que j'ai fait l'observation d'un OVNI en date du 17 aout 2013 vers 23 heures. Je ne suis pas sûr de la date et heure de cette apparition.

Je suis en vacances sur la commune des Etraches au pré de dessus.

Je suis installé dans un champ avec ma caravane. Je suis accompagné de mon épouse.

Je suis un amateur d'astronomie. Je regarde souvent le ciel étoilé. De plus, vers le 15 aout 2013, nous étions dans une période d'étoiles filantes.

A un moment donné, j'ai vu une lumière très brillante environ 04 fois plus grosse que la plus grosse des étoiles Elle se déplaçait silencieusement et en ligne droite. Elle venait de BESANCON (25) et se dirigeait vers la Suisse. L'hauteur apparente est d'environ 2000 mètres. J'ai vu cette lumière qui se déplaçait moins de 1 minute. Mon épouse a également vu le phénomène.

Vu la luminosité de cette lumière, il ne s'agissait pas d'un avion, ni même d'une étoile.

Je précise que ma fille demeurant _____ (25) a vu sur le site Facebook que des personnes avaient vu également des lumières du même genre sur la Franche-Comté.

Je n'ai aucun moyen de preuve de ce que je vous avance.

Je n'ai pris aucun cliché photographique de ce phénomène. Je n'ai aucune explication à ce phénomène.

J'ai fait de l'aviation et également du parachutisme. Je sais distingué les choses dans le ciel. J'ai quelques notions du ciel

Je suis à votre disposition pour amples informations.

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

_____ le 26 août 2013 à 10 heures 55 minutes.

La personne entendue

L'Agent de Police Judiciaire

(DESTINATAIRES)

- [1] - Direction Générale de la Gendarmerie Nationale
- [] - Sous-direction de la Défense et de l'ordre public
- [] - Centre de renseignement et d'opérations, section renseignement outre-mer
- [1] - Groupe d'études de phénomènes aérospatiaux non identifiés (GEPAN)
- [1] - M. Le Préfet à BESANCON (25)
- [1] - Archives

Date de clôture

01/09/2013.
Signature(s)

Le

Vu et transmis par : 4/9/2013

